

## Mesures Diverses

### 1. Banalisations d'écoles d'application :

- Saint-Denis 2 : école maternelle Franc Moisin ;
- Saint-Ouen : école élémentaire Nelson Mandela ;
- Livry-Gargan : école élémentaire Edith Piaf.

### 2. Banalisations de postes de maîtres formateurs :

- 3 postes à l'école maternelle Franc Moisin de la circonscription de Saint-Denis 2 ;
- 3 postes à l'école élémentaire Nelson Mandela de la circonscription de Saint-Ouen ;
- 3 postes à l'école élémentaire Edith Piaf de la circonscription de Livry-Gargan.

### 3. Banalisation de poste de langue vivante :

- 1 poste italien renforcé à l'école élémentaire Jean de La Fontaine de la circonscription de Saint-Ouen.

### Modifications de dénominations de circonscriptions :

- Bobigny 2 – ASH devient **Bobigny** SDEI – Est ;
- Bobigny 3 - ASH devient **Bobigny** SDEI – Centre ;
- Bobigny 7 – ASH devient **Bobigny** SDEI – Ouest.

### Remplacement :

**Création de 40 postes de Brigade Départementale**